MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Direction des affaires juridiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 15 septembre 2020 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2197-1 et R. 2197-8;

Vu l'arrêté du 28 juillet 2017 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics ;

Vu la proposition du premier président de la Cour des comptes en date du,

Arrête:

Article 1er

M. BACCOU (Philippe), conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, est nommé viceprésident du comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics, à compter du 1^{er} septembre 2020.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Fait le 15 septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation : La directrice des affaires juridiques, LAURE BEDIER